



Plein Phare sur le maïs

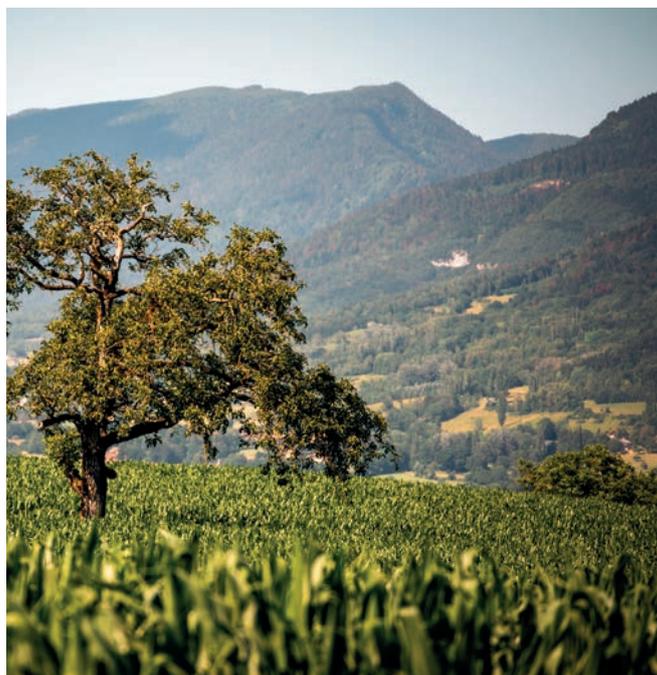
dans nos territoires

Auvergne - Rhône - Alpes

Le poids du maïs en région

La région Auvergne-Rhône-Alpes, seconde région la plus peuplée de France, est une grande région agricole aux productions végétales et animales variées, avec une grande diversité de territoires. Les cultures céréalières occupent près de 25 % des assolements de la région dont près d'1/3 en maïs.

Depuis 2014, la région est la 6^{ème} région maïsicole française avec 14 % de la surface nationale. La filière maïs y est présente dans toute sa diversité : semence, grain, fourrage et ces productions y jouent un rôle clé, en particulier pour l'alimentation des animaux d'élevage, l'industrie agroalimentaire via l'amidonnerie ainsi que l'exportation, notamment de semences.



Chiffres clés de la production de maïs en région

13 200 exploitations productrices de maïs

232 200 ha / 2 318 700 t de maïs, dont :

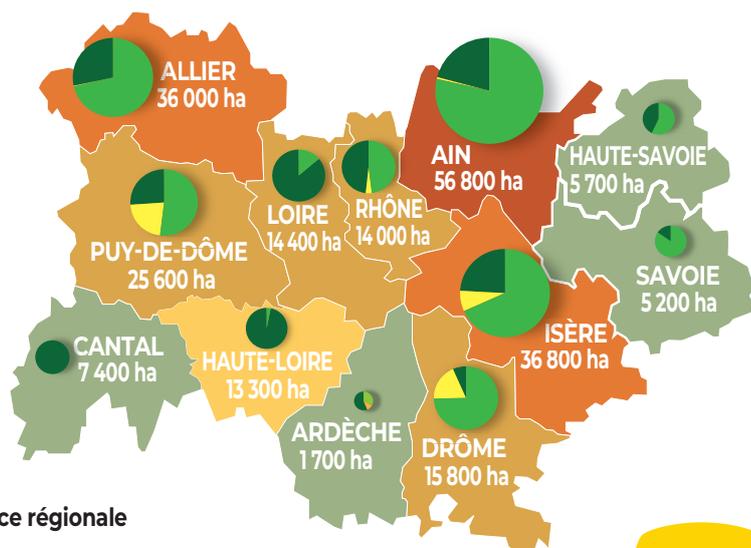
• **119 000 ha / 1 318 700 t** de grain

• **101 500 ha / 956 800 t** de fourrage

• **11 700 ha / 42 200 t** de semence

Près de **80** entreprises semencières, coopératives et négoce

Répartition des surfaces régionales de maïs



% de la surface régionale de maïs

- < 5 %
- de 5 à 10 %
- de 10 à 15 %
- de 15 à 20 %
- au-delà de 20 %

Légende : Répartition des surfaces de maïs



AGPM
maiz'EUROP

*Source des surfaces : Mémento 2022 d'Agreste Auvergne-Rhône-Alpes sur 2021.



Diversité et performance de la production de maïs en Auvergne-Rhône-Alpes

La région comprend une grande diversité de maïs (grain, fourrage, semence), mais 60 % sont consacrés au maïs grain. L'essentiel des productions de grains se situe dans 5 départements : l'Ain, l'Allier, l'Isère, la Drôme et le Puy de Dôme. Les régions d'élevage : le Cantal, la Loire, la Haute-Loire, l'Isère, le Rhône, et dans une moindre mesure, la Haute-Savoie, concentrent une large part du maïs fourrage produit par les éleveurs de bovins lait et viande.

En plaine ou en montagne, cultivé du nord au sud, de l'est à l'ouest ; la présence du maïs dans tous les milieux est représentative de l'adaptation de l'espèce aux différents contextes pédoclimatiques. En Auvergne : dans l'Allier, le Val d'Allier et le Val de Loire, le maïs s'est développé dans les zones régulièrement inondées en hiver. Il est privilégié en Rhône-Alpes dans les zones sèches, caillouteuses ou sableuses. Dans ces secteurs, certaines exploitations maïsicoles atteignent des rendements pouvant dépasser les 150 q/ha en conditions irriguées. Dans les autres terres plus riches de la région, le maïs grain est souvent cultivé en rotation avec d'autres cultures de l'assolement : blé, colza, betterave sucrière...

Le maïs, un véritable atout pour l'environnement

■ Une culture économe en traitements



Le maïs est l'une des grandes cultures qui reçoit le moins de produits phytosanitaires à l'hectare : très résistant face aux maladies et comptant peu de ravageurs, il utilise très peu d'insecticide et de fongicide, à raison de 1,5 passages pour un champ de maïs contre 2 à 6 (voire plus) dans les autres grandes cultures*. Pour lutter contre certains insectes nuisibles, on utilise des alternatives comme le biocontrôle.

**Source : Arvalis*

■ De l'eau oui, mais pas trop



Seul ¼ des surfaces de maïs cultivées en France (24%) sont irriguées grâce à une irrigation raisonnée dont l'efficacité a été améliorée de 30% en 20 ans et qui permet d'assurer une récolte régulière en qualité et en quantité*. Par ailleurs, le maïs est économe en eau : pour produire 1kg de maïs, il faut seulement 460L d'eau. En comparaison, il faut 590L pour 1kg de blé et 900L pour 1kg de soja.**

**Source : Irrigants de France. **Source : CNRS.*

■ Le maïs, un allié de taille face au changement climatique



Captant une grande quantité de CO₂ dans l'atmosphère pour le séquestrer dans le sol via la photosynthèse, le maïs est la grande culture la plus efficace pour lutter contre le réchauffement climatique : il stocke environ 1t de carbone par hectare et par an*. Par ailleurs, le maïs est également utilisé pour produire de l'énergie verte, biocarburant et biogaz, contribuant ainsi à réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

**Source : Arvalis*

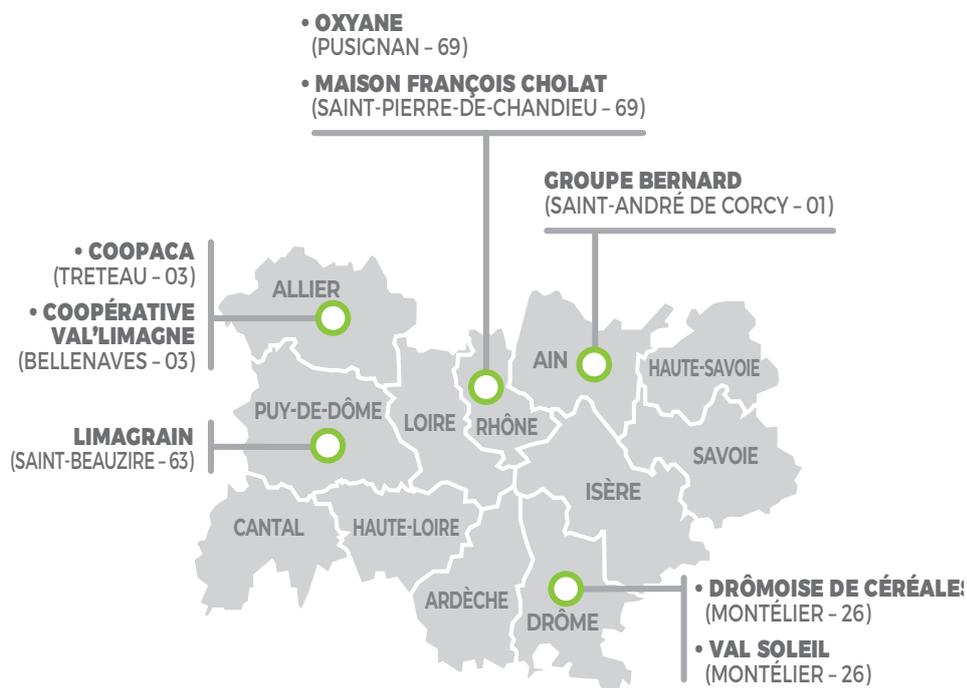
Chiffres clés de la valorisation du maïs régional

(en volume)

- Alimentation animale (Fabricants d'aliments pour bétail & Autoconsommation à la ferme) : **33%**
- Amidonnerie : **31%**
- Export : **28%**
- Semoulerie : **7%**
- Industrie semencière : **1%**

* Source : Etude Intercéréales « Adéquation offre/demande - maïs (moyenne 2013-2019) »

LES PRINCIPAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE : SEMENCIERS, COOPÉRATIVES ET NÉGOCES



Tout savoir sur les principaux débouchés régionaux

La production des semences de maïs : depuis plus de 60 ans, c'est une des activités économiques agricoles phares de la région. La sélection variétale menée par les entreprises semencières, particulièrement en pointe grâce à des investissements en recherche constants (jusqu'à 13 % du CA des entreprises), permet de développer des variétés de maïs adaptées aux différentes conditions climatiques européennes et de plus en plus résistantes aux maladies et aux stress hydriques et climatiques. La multiplication de semences réalisée par près d'un millier d'agriculteurs ancrés sur le territoire, représente 20 à 25 % des surfaces françaises de maïs semence.

La productivité régionale participe activement au dynamisme de cette activité économique pour laquelle la France est le leader européen pour la production et le leader mondial pour les exportations.

L'alimentation des animaux d'élevage & l'industrie amidonnière :

La région Auvergne-Rhône-Alpes est un important pôle d'utilisation et de valorisation du maïs produit localement. Un premier tiers du maïs grain produit sur le territoire est destiné à l'alimentation animale pour les élevages de bovins, porcins et volailles en France et en Italie via l'export. Un autre tiers est consacré aux amidonneries en France et en Italie également, permettant de fabriquer un composant essentiel à de nombreuses industries clés : agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques...



Le maïs, un atout pour les filières : témoignages !

Yves COURRIER

**Responsable de la commercialisation
des céréales de l'UCAL
(Union des Coopératives de l'Allier)**



L'amidonnerie a toujours été un débouché important pour le maïs de l'Allier mais c'est d'autant plus vrai depuis la baisse du cheptel bovin dans le département. Le débouché amidonnerie est devenu stratégique pour l'UCAL puisqu'il permet de vendre 65% de sa production de maïs.

Lionel EYDANT

Président de Valsoleil



Le maïs grain dans la Drôme est incorporé à 50 % dans la fabrication d'aliments du bétail. La filière volaille à Valsoleil s'est construite dans un marché local et régional. Au-delà de son poids économique qui conforte l'activité des agriculteurs maïsiculteurs et éleveurs, cette filière assure également un rôle social conséquent au travers des emplois agricoles dans les exploitations comme dans les abattoirs. En bref, produire du maïs grain à proximité pour nourrir des volailles puis les transformer localement vers un marché de consommateurs basé dans le Sud-Est, c'est pour la coopérative Valsoleil la définition du développement durable.

Gilbert GUIGNAND

**Président de la Chambre d'Agriculture
de la Loire**



Dans le département de la Loire, la culture du maïs est utilisée dans les exploitations laitières des plateaux et les montagnes soit en ensilage soit en maïs grain humide. Il faut d'ailleurs souligner que l'utilisation de maïs grain humide est autorisée dans la ration des vaches produisant du lait pour la production de fromages sous signe de qualité AOC et AOP. Dans la Loire, pendant la période estivale, l'herbe ne poussant plus ou trop peu, les troupeaux laitiers doivent être nourris avec une autre matière première et le maïs est alors une valeur sûre, incontournable dans les exploitations laitières.

Siège social : 21 Chemin de Pau - 64121 - MONTARDON - Tél : + 33 (0)5 59 12 67 00 - Fax : + 33 (0)5 59 12 67 10

23-25 avenue de Neuilly - 75116 - PARIS - Tél : + 33 (0)1 47 23 48 32

Contact : Isabelle HALGRIN - Mobile : 06 77 68 70 12 - isabelle.halgrin@agpm.com

www.maizeurop.com



AGPM
maiz'EUROP